



PHARMACADE

Délivrance des antibiotiques après un TROD Cystite positif

Objectifs opérationnels et pédagogiques

- Appliquer les logigrammes figurant en annexe I de l'arrêté ;
- Savoir contacter le médecin prescripteur le cas échéant (dispositif de prescription d'une ordonnance de dispensation conditionnelle) ;
- Savoir adresser le patient à un médecin le cas échéant (application du logigramme) ;
- Déterminer les exactes situations où la délivrance d'antibiotique selon le schéma des logigrammes 1 et 2 n'est pas possible.

Selon le cahier des charges de la formation destinée aux pharmaciens d'officine désirant réaliser un test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie, mentionné au tableau n°4 de l'annexe I de l'arrêté du 1^{er} août 2016 selon les modalités décrites dans les logigrammes 3 et 4 figurant à l'annexe II du présent arrêté²

Public

Pharmaciens titulaires ou adjoints

Format

Classe virtuelle

Durée

4 h

Pré requis

Être titulaire d'un diplôme d'état de pharmacien

Coût :

Selon barème de prise en charge



L'accueil des personnes en situation de handicap est assuré sur tous nos lieux de formation et vous pouvez nous contacter pour toute demande particulière par téléphone ou par mail

Déroulé pédagogique de la formation théorique Dispensation des antibiotiques à la suite d'un TROD Cystite – durée totale 4h

Durée	Séquence et contenu
	Accueil - Procédure d'accueil et présentation des objectifs du jour - Évaluation des connaissances par un quizz pédagogique d'autoévaluation - Tour de table de présentation et identification des attentes et inquiétudes de chacun des stagiaires - Check liste des questions à aborder dans la journée. - Objectifs et déroulé de la session. - Évaluation des connaissances par un quizz pédagogique



2h	Séquence 1 : Signes et symptômes de la cystite aiguë simple et prise en main du logigramme - Identifier et repérer les signes et symptômes d'une cystite aiguë simple et connaître les diagnostics différentiels - Point d'attention sur les situations devant conduire à une réorientation vers un médecin - Présentation du logigramme de la prise en charge des symptômes de la cystite aiguë simple (pollakiurie et brûlures mictionnelles non fébriles), avec la formation sur l'ensemble des étapes, en insistant sur les facteurs d'exclusion et les situations nécessitant une réorientation médicale en urgence ; - Identification des traitements pris par le patient (sur présentation d'ordonnance ou à l'interrogatoire) nécessitant une réorientation vers le médecin.
30 min	- Séquence 2 : Test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie Conditions de recueil des urines, d'utilisation du test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et leucocyturie et de leur interprétation avec les critères de positivité ; - Conditions à indiquer à la patiente pour le recueil des urines : - o Se laver les mains au savon avant le prélèvement - o Recueillir le deuxième jet d'urine. - Conditions de réalisation du test : - o Respecter la notice. - o Information sur le contexte de la lutte contre l'antibiorésistance ; - Mise en pratique par les pharmaciens. - Prévoir un récipient sec et propre, rincé à l'eau claire, ou un gobelet en plastique (éviter l'utilisation d'antiseptique qui pourrait fausser le résultat) ; - Effectuer le test le plus rapidement possible après le recueil des urines ; - Modalités à respecter pour la pratique en officine : le cahier des charges figurant à l'article 4 du présent arrêté ; - Présentation pratique de la réalisation du test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie et interprétation.
1h30	Séquence 3 : Prescription - Présentation de la fiche mémo HAS en vigueur (réalisée en collaboration avec la SPILF) : cystite aiguë simple, à risque de complication ou récidivante, de la femme et des autres références bibliographiques pertinentes ; - Présentation des molécules ; posologies, durée de traitement, voie d'administration, des allergies et contre-indications à rechercher, des effets indésirables et des précautions d'emploi (cf. Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP)) ; - Présentation des informations importantes et des règles hygiéno-diététiques à communiquer à la patiente - Sensibilisation à la juste prescription des traitements médicamenteux et à la lutte contre l'antibiorésistance ; - Traçabilité et partage des informations avec le médecin traitant. Conformément à l'article R5125-33-11 du CSP, le pharmacien inscrit dans le dossier médical partagé du patient ses nom et prénom d'exercice, la dénomination du médicament délivré, la date de réalisation du test rapide d'orientation diagnostique. À défaut de cette inscription, il délivre au patient une attestation qui comporte ces informations. En l'absence de dossier médical partagé et sous réserve du consentement du patient, le pharmacien transmet ces informations à son médecin traitant. La transmission de cette information s'effectue par messagerie sécurisée de santé répondant aux conditions prévues à l'article L. 1470-5, lorsqu'elle existe. » ; - Présentation de 2 cas pratiques
	Évaluation de fin de formation, quizz retour expérience - Conclusion Une attestation de formation est délivrée sous réserve de valider a minima 8 items sur 10. QCM de 10 items avec cas cliniques portant sur les compétences acquises au cours de la formation dont les critères d'exclusion, l'interprétation du test urinaire d'orientation diagnostique de recherche à minima de nitriturie et de leucocyturie et la prescription

Modalités et moyens pédagogiques

Le suivi de la formation sera réalisé par le biais d'un émargement électronique

- o Utilisation de logiciel de visioconférence avec partage d'écran lors des séances en distanciel
- o Remise d'un livret de formation à chaque participant



PHARMACADE

- Retours d'expériences et études de cas de comptoir en groupe, mises en situation et jeux de rôles pour développer les réflexes professionnels et faciliter la transposition des connaissances à l'exercice professionnel
- Supports pédagogiques variés : vidéos, photos, schémas, fiches pratiques, cas concrets, quiz interactifs
- Matériel requis : un ordinateur avec une carte son ou une tablette avec un casque audio(facultatif), une imprimante ou un espace disque suffisant pour archiver les supports pédagogiques, une connexion internet, une adresse mail.
- Accès aux personnes en situation de handicap : Oui

Modalités et moyens d'évaluation

Evaluation de la formation :

- En début de formation : Evaluation initiale
- En cours de formation : Évaluation de la progression par des échanges interactifs, des quiz et des retours d'expérience.
- Evaluation finale : A l'issue de la fin de la formation : validation des acquis

Formulaire d'évaluation de la satisfaction du stagiaire à chaud à la fin de la formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Equipe Pédagogique

Docteur en Médecine, Médecin Chef Gynécologue et Médecin Sénior Urgentiste, CH d'Arles, conceptrice et formatrice

Dr en Pharmacie, DIU de Vaccinologie et Maladies Infectieuses, concepteur et préalablement formé par le médecin concepteur de cette formation dans le cadre de la prise en charge des infections urinaires et de la réalisation et interprétation des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD), conformément aux exigences réglementaires en vigueur.

Dr en Pharmacie, DU d'Éducation Thérapeutique